

# MAGAZINE *Le Confrère de la Matinée*

Magazine d'informations générales - Parution de Décembre 2024 - Prix: 5.000 FCFA ■ N°07

## CNO-TOGO: UN NOUVEAU PLEBISCITE DU REFORMATEUR ET GRAND ARCHITECTE DE DEVELOPPEMENT, DELADEM AKPAKI

DES COLLABORATEURS DEVOUES ET ENGAGES

**Déladem AKPAKI s'est fait entourer des ressources humaines de qualité**

LE TOGO ET LES COMPETITIONS OLYMPIQUES

**Déladem AKPAKI et les membres du CNO-TOGO, reconnaissants envers le Chef de l'Etat Faure Essozimna GNASSINGBE**

ZOOM SUR QUELQUES REALISATIONS

**A son avènement à la tête du CNO-TOGO, une révolution s'opère à tous les niveaux**

JULIEN MINAVOA

**L'œil vigilant du CIO et de l'ACNOA**

# **On ne change pas une équipe qui gagne**

**(Les délégués ont reconnu les qualités de développeur hors pair d'un personnage qui aime relever les gros défis)**

# MOT DU PRESIDENT DELADEM AKPAKI

**Chers acteurs du Mouvement Olympique Togolais,  
Mesdames, Messieurs,**

Il me plaît de vous réitérer ma gratitude pour la confiance que vous avez placée en ma modeste personne pour présider aux destinées du Comité National Olympique du Togo (CNO-TOGO) pendant l'Olympiade 2021-2024.

Je voudrais, en toute humilité, remercier chacun de vous pour l'engagement dont vous faites preuve, chaque jour, pour accompagner, de près ou de loin, le Comité Exécutif du CNO-TOGO. Ma gratitude va également au Comité International Olympique (CIO), à l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et toutes les organisations sœurs pour le soutien constant à nos côtés, dans la promotion et le respect des valeurs si chères à l'olympisme.

**Mesdames et Messieurs,**

Le chemin parcouru jusque-là nous renforce dans notre conviction relative à la pertinence des objectifs que nous nous étions fixés, au vu des nombreux défis que nous devons travailler à relever sans relâche pour le bien de la jeunesse sportive de notre pays. Et cela passe par la nécessité de mettre à la disposition du Mouvement Olympique Togolais, le public sportif, l'opinion nationale et internationale, des informations sur la vie de l'institution, nos activités, nos projets, etc.

Dans notre démarche de modernisation du CNO-TOGO, nous mettons un accent particulier sur la communication. La mise en ligne de ce site web, canal officiel d'information du CNO-TOGO, mais aussi de liaison entre vous et nous, est d'une importance capitale pour l'atteinte de nos objectifs. Vos réactions, commentaires, observations et critiques à travers cette interface digitale nous permettront de nous améliorer, toujours dans l'optique de mieux servir le sport togolais.

Nous avons pris toute la mesure de l'immense responsabilité qui incombe au Comité National Olympique du Togo dans le paysage sportif national.

En application des dispositions de la Charte Olympique et de la loi N°2021-008 du 07 mai 2021 fixant les règles d'organisation, de développement et de promotion des activités physiques et sportives au Togo, le CNO-TOGO, a formulé, à l'endroit des Fédérations Nationales Sportives, un certain nombre de recommandations dont la mise en œuvre apportera des solutions durables aux insuffisances qui émaillent leur fonctionnement.

Les athlètes étant au cœur de toutes nos actions, nous

avons insufflé un dynamisme nouveau à la commission des athlètes, étant donné que dans notre feuille de route, la prise en compte de leurs diverses préoccupations est inscrite comme un élément fondamental de notre gouvernance. Cela ne pourrait en être autrement, parce que sans athlètes, l'olympisme n'aurait point de sens.



**Mesdames et Messieurs,**

L'année 2021 a été difficile, particulièrement pour les sportifs, en raison de la crise sanitaire. Mais elle reste marquée par la participation de nos athlètes aux Jeux Olympiques Tokyo 2020.

L'expérience de cette participation nous a fourni assez d'indicateurs sur le travail qu'il nous reste encore à accomplir pour permettre à nos athlètes d'être plus compétitifs à ces grands rendez-vous sportifs.

Le CNO-TOGO se doit plus que jamais d'exploiter pleinement toutes les opportunités offertes par les instances sportives olympiques continentales et internationales au profit des fédérations nationales à travers la formation des entraîneurs, des athlètes et une assistance soutenue pour la mise en place de projets sportifs innovants.

C'est ce qui justifie la réforme majeure que nous avons opérée en mettant en place au CNO-TOGO, « le pôle Programmes » dont la mission est d'apporter toute l'assistance nécessaire aux fédérations.

Je voudrais, au nom du Comité Exécutif, remercier les plus hautes autorités du pays et le Ministère des Sports et des Loisirs pour l'élan de franche collaboration et la symbiose qui nous confortent dans l'idée qu'ensemble, les requêtes de nos associations sportives nationales trouveront un espace d'écoute privilégié et seront mieux portées auprès des pouvoirs publics.

Pour finir, je vous exhorte à garder la même détermination pour poursuivre ensemble notre dur labeur au service de la promotion et du développement du sport dans notre pays.

**Deladem AKPAKI**

**Directeur de la Publication**

**Félix SOHOUNDE Pépéripé**

**97 09 68 41**

**95 01 02 48**

**alperipe@yahoo.fr**

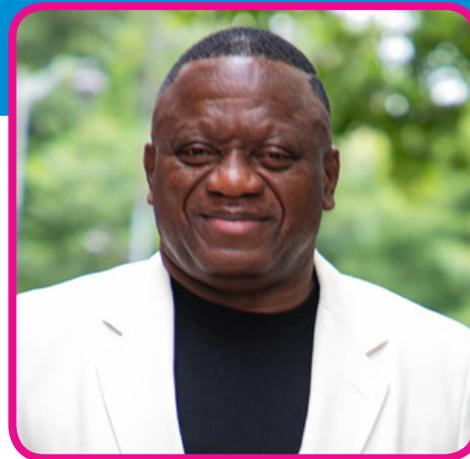
**Impression**

**Décryptage Communication**

**96 56 43 30**

**Tirages**

**2000 exemplaires**



## Le souci de tous les jours du président Déladem AKPAKI est de révéler à la face du monde les disciplines sportives togolaises : Et ainsi mettre le Mouvement Olympique togolais sous les feux des projecteurs

Quel devrait être le rôle de la presse sportive africaine à un moment où les nations ont compris l'importance du sport et la nécessité d'engager une véritable industrie pour promouvoir et développer davantage les disciplines sportives ?

Cette préoccupation, à première vue banale, a débouché sur une réflexion profonde entre des spécialistes de reporters sportifs qui viennent d'initier une nouvelle forme de communication visant à faire la lumière sur des efforts fournis à des degrés donnés pour populariser le sport, de manière à en faire un viatique. En tant que journalistes panafricains et internationaux, la logique voudrait qu'on s'intéresse à toutes les actualités du continent.

Le choix porté sur le Togo et particulièrement sur le Comité Exécutif du CNO-TOGO dans ce premier exercice de devoir de mémoire et d'archivage, tient lieu des transformations radicales qui s'opèrent au Togo sous le leadership éclairé du président Faure Gnassingbé Essozima. Un grand architecte de développement, un dirigeant politique exceptionnel et d'un autre niveau qui a inculqué à tous les citoyens togolais, le goût du travail bien fait.

Hériter de cette fibre patriotique, le président du CNO-TOGO, Déladem AKPAKI écrit les belles pages du Mouvement Olympique togolais.

Porté une première fois à la tête de la faïtière des fédérations sportives togolaises, le 19 décembre 2020, le président Déladem AKPAKI n'a pas trahi

les espoirs placés en lui. Motivé par le soutien des membres du Comité Olympique national, l'homme se met très tôt en vedette à travers des réalisations conséquentes. Son souci de tous les jours est de révéler à la face du monde les disciplines sportives togolaises et ainsi mettre le Mouvement Olympique togolais sous les feux des projecteurs.

### Mission accomplie

Le renouvellement du mandat à l'issue de l'assemblée générale ordinaire et électorale du 7 décembre 2024 vise à maintenir la dynamique. Un vote porteur d'un double symbolisme d'abord, parce qu'il approuve une gestion porteuse de grandes réalisations, mais aussi et surtout donne le feu vert au lancement de nouveaux chantiers pour le rayonnement de l'Olympisme togolais.

En faisant la lumière sur les initiatives porteuses du président du CNO-TOGO, Déladem AKPAKI, la presse sportive panafricaine se fait archéologue de son temps. Elle prend date avec l'histoire pour non seulement engager une nouvelle randonnée informative visant à porter la vraie information au grand public mais également célébrer les héros, les patriotes qui font le don de soi et se donnent en sacrifice pour asseoir les bases solides et durables du développement à long terme du sport à tous les niveaux. ■



CNO-TOGO: Un nouveau plébiscite du réformateur et grand architecte de développement, Déladem Akpaki

# On ne change pas une équipe qui gagne

**(Les délégués ont reconnu les qualités de développeur hors pair d'un personnage qui aime relever les gros défis)**

Rebelote ! Déladem Akpaki vient d'être reconduit à la tête du Comité National Olympique Togolais (CNO-TOGO). C'était à l'issue de l'assemblée générale ordinaire et élective tenue le 07 décembre 2024 en présence des représentants mandatés du Comité International Olympique (CIO) et de l'Association des Comités Nationaux Olympiques (ACNOA). Egalement présent à ces assises statu-taires du CNO-TOGO en tant que président de la zone 3, le président du Comité National Olympique et des Sports Burkinabè, Jean YAMÉOGO.

On ne pouvait pas rêver d'une autre issue. Seul sur la liste dans le cadre de l'assemblée générale électorale, Kodjo Ogouwa Déladem AKPAKI a été tout simplement plébiscité à la tête du Comité National Olympique Togolais (CNO-TOGO). Vœu de la grande partie des associations fédérales sportives du Togo qui ont compris qu'on ne devrait pas changer une équipe qui gagne. Une confiance renouvelée qui tient lieu des qualités de manager des temps modernes de «l'ancien-nouveau» président Kodjo Ogouwa Déladem AKPAKI.

### **Une gestion productive qui doit s'inscrire dans la continuité**

Un grand homme de vision et dont l'avènement à la tête du CNO-TOGO a non seulement rehaussé l'audience de la maison des faitières sportives togolaises, mais aussi et surtout, révélé les disciplines sportives qui se découvrent à la face du monde. Une gestion, somme toute, productive et qui, logiquement, doit s'inscrire dans la continuité. Et c'est bien ce qui a été décidé par les délégués présents à l'assemblée générale ordinaire et électorale du CNO-TOGO. Ces assises statutaires du Mouvement Olympique togolais ont été une nouvelle occasion pour reconnaître



**Déladem Akpaki, Président du CNO-TOGO**

les qualités de développeur hors pair d'un personnage qui aime relever les gros défis. Conformément à ses engagements de départ, notamment la promotion et le respect des valeurs si chères à l'Olympisme, le président Déladem Akpaki tient le bon bout. Grand homme de parole, il ne recule devant rien. Conformément aux dispositions de la Charte Olympique et de la loi N°2021-008 du 07 mai 2021 fixant les règles d'organisation, de développement et de promotion des activités physiques et

sportives au Togo, le CNO-TOGO, sous l'ère Déladem Akpaki, prend date avec l'histoire, ceci, avec la participation et l'implication actives des Fédérations Nationales Sportives qui se rallient à la nouvelle dynamique. Elles ont une fois encore vu en Déladem Akpaki, l'homme capable de relever les gros défis qui se posent au sport togolais. C'est là tout le sens du vote de ce 07 décembre 2024, consacrant un nouveau plébiscite du réformateur et grand architecte de développement, Déladem Akpaki.

### **La seule liste en lice, votée, celle de Deladem Akpaki !**

Président : AKPAKI Deladem Kodjo Ogouwa  
1er Vice-Président : GAGOU Kokou  
2e Vice-Président : TAKASSI-KIKPA Tikoyabé  
3e Vice-Président : ADIHO Akpéné Yawa  
Trésorier Général : EDAH Kokou Mawulé



Un bilan élogieux qui plaide largement en sa faveur

**Ce qui justifie l'adhésion massive  
des fédérations sportives à sa vision**

**E**n optant pour une gestion participative basée sur l'écoute et le dialogue, le président Déladem Akpaki fait la grande unanimité au sein du Mouvement sportif togolais. Sa gestion de la faitière des disciplines sportives fait grande unanimité. Un bilan élogieux qui plaide largement en sa faveur. Ce qui justifie l'adhésion massive des fédérations sportives à la vision portée par Déladem Akpaki.

### **Une gestion rigoureuse mais aussi prolifique en réalisations**

L'expérience concluante de la mandature 2021-2024 est ce qui justifie la décision unanime de reconduire le président du Comité National Olympique du Togo (CNO-TOGO), pour un nouveau mandat de trois ans. Les assises du 07 décembre 2024 ont vu couronner les efforts d'une gestion rigoureuse du CNO-TOGO mais aussi prolifique en réalisations.

### **Déladem AKPAKI est porteur d'un bilan qui ne permettait pas d'avoir en face de lui, un concurrent de taille à la présidence**

Au regard de cet actif convaincant, le choix est vite fait. Candidat à sa propre succession, Déladem Akpaki est porteur d'un bilan qui ne permettait pas d'avoir en face de lui, un concurrent de taille à la présidence du Mouvement Olympique togolais. Il était donc question de remplir une formalité, c'est-à-dire, légiti-



mer le vote et lui donner son caractère démocratique. Ce qui fut fait dans une bonne ambiance de fraternité et de convivialité. Sur les 21 fédérations légalement affiliées au CNO-TOGO, la grande majorité a porté son choix sur Déladem Akpaki. Un vote judiciaire, un choix raisonnable qui témoigne du souci profond des délégués présents, de voir poursuivre les réformes courageuses et réalisations concrètes pour plus de rayonnement du sport togolais à tous les niveaux. Prenant toute la mesure de l'immense responsabilité qui incombe au Comité National Olympique du Togo dans le paysage sportif national, Déladem Akpaki écrit une nouvelle page de l'Olympisme togolais. Ce vote traduit l'expression d'une conviction relative à la pertinence des objectifs fixés, au vu des nombreux défis à relever sans relâche pour le bien de la jeunesse sportive du Togo. Les travaux qui ont sanctionné l'assemblée générale ordinaire et électorale du CNO-TOGO sont le témoignage d'une vision partagée et qui consiste à inscrire le Mouvement Olympique togo-

lais dans les annales. Ces assises qui ouvrent une nouvelle ère de l'Olympisme togolais révèlent le côté courageux et travailleur d'un grand bâtisseur, rigoureux et professionnel par principe, mais aussi et surtout, exceptionnel dans ses approches innovantes en ce qui concerne la promotion des disciplines sportives au Togo. C'est à juste titre que les délégués ont compris qu'il ne faut pas changer une équipe qui gagne.

Son bilan qui force l'admiration et ses réalisations tangibles voire perceptibles débouchent sur sa réélection portée par sa seule liste. Dans ces circonstances, c'est la joie et l'émotion. Le président reconduit Déladem Akpaki n'a pas manqué de les exprimer. Lui qui se confond en remerciements et gratitude. «Je voudrais, en toute humilité, remercier chacun de vous pour l'engagement dont vous faites preuve, chaque jour, pour accompagner, de près ou de loin, le Comité Exécutif du CNO-TOGO. Ma gratitude va également au Comité International Olympique (CIO), à l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et toutes les organisations sœurs pour le soutien constant à nos côtés, dans la promotion et le respect des valeurs si chères à l'Olympisme».

Une nouvelle étape vient ainsi d'être franchie pour des actions plus soutenues dans une dynamique de réédition des performances.





Julien MINAVOA

# L'œil vigilant du CIO et de l'ACNOA

Le vote à l'unanimité du 07 décembre 2024 consacrant la réélection du président Déladem Akpaki à la tête du CNO-TOGO requiert une grande légitimité. Ceci, à cause de la présence effective des représentants du Comité International Olympique (CIO) et de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA).

À l'invitation à elles adressée par le CNO-TOGO dans le cadre de la supervision de l'assemblée générale ordinaire et élective du CNO-TOGO, les faitières africaine et internationale de l'Olympisme n'ont pas cru devoir opposer une fin de non recevoir.

À travers une correspondance conjointe signée de James Macleod, Directeur des Relations CNO et de la Solidarité Olympique (CIO) et Mustapha Berraf, Président de l'ACNOA, les deux structures ont mandaté Julien MINAVOA, président du comité national Olympique et sportif du Bénin (Cnos-Ben) pour être leur œil vigilant à ces assises statutaires du CNO-TOGO.

«Le Comité International Olympique (CIO) et l'Associa-

tion des Comités Nationaux Olympiques (ACNOA), après avoir pris bonne note des explications détaillées du CNO-TOGO en date du 29 novembre 2024, confirment leur présence à l'Assemblée Générale Ordinaire et Elective du 07 décembre 2024», peut-on lire dans la correspondance envoyée au CNO-TOGO. Ce faisant, elles ont répondu favorablement à l'appel de la faitière Olympique togolaise présidée par Déladem Akpaki. «Comme suite à nos récents échanges concernant la situation actuelle de votre CNO, nous vous confirmons que le CIO et l'ACNOA ont décidé conjointement de mandater Monsieur Julien MINAVOA, Président du CNO du Bénin et Chargé de Mission par le Président de l'ACNOA, pour assister à l'Assemblée Générale Elective de votre CNO ce samedi 7 décembre 2024, en tant qu'observateur du CIO et de ACNOA. Nous vous demandons de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires pour faire en sorte que Monsieur Julien MINAVOA puisse effectuer sa mission dans les meilleures conditions. Comme d'habitude dans ces circonstances, le

CIO couvrira l'intégralité des frais liés à sa visite», précise le communiqué en date du 2 décembre 2024 envoyé depuis Lausanne.

Ce faisant, CIO et de ACNOA reconnaissent l'authenticité de l'assemblée générale ordinaire et élective ainsi que les décisions qui en sont issues dont notamment la réélection du président Déladem AKPAKI qui reprend les commandes pour insuffler un nouveau dynamisme à la faitière du Mouvement Olympique togolais. «Nous comptons sur la collaboration de chacun pour faire en sorte que cette Assemblée Générale Elective se déroule dans la plus grande sérénité et dans le respect des statuts de votre CNO, tels qu'approuvés par le CIO, et de la Charte Olympique», se rassurent les deux instances qui, en attente de recevoir le rapport complet ayant sanctionné les résultats de cette Assemblée Générale Elective, apportent leur soutien indéfectible et inconditionnel aux membres du CNO-TOGO, disponibles et prêts à tous les sacrifices pour rehausser l'image du sport togolais.



# LE TOGO ET LES COMPÉTITIONS OLYMPIQUES



## Le président Déladem AKPAKI et les membres du CNO-TOGO, reconnaissants envers le Chef de l'Etat

Mercredi 25 octobre 2023, à la grande finale du Championnat d'Afrique d'aviron, la boursière Olympique, Komlanvi Akoko, a qualifié le Togo à la grand-messe Olympique mondiale qui a eu lieu dans la capitale française en 2024. Moment historique pour le

Togo qui décroche sa première qualification pour les jeux Olympiques «Paris 2024». Une qualification directe historique, sous l'ère Déladem Akpaki. Une grande fierté pour le Comité National Olympique du Togo qui peut se frotter les mains.

Dans son centre à Tunis où elle s'entraîne depuis plusieurs mois, l'athlète togolaise a ainsi démontré tout le bien que le CNO-TOGO pense d'elle en misant une bourse Olympique sur elle. Première qualifiée directe aux jeux Olympiques «Paris 2024», la boursière Olympique Komlanvi Akoko a terminé 4ème au classement final du Championnat d'Afrique d'aviron, derrière l'Algérie, l'Afrique du Sud, l'Ouganda, et devant le Maroc. « Nous sommes heureux d'avoir obtenu cette première qualification directe aux jeux Olympiques «Paris 2024». Nous félicitons l'athlète Komlanvi Akoko d'avoir réussi avec brio la qualification du bateau togolais », se réjouit le Bureau Exécutif du CNO-TOGO.

« Ce n'est pas encore fini. Ce n'est que le début. On a d'autres échéances



qualificatives à venir. Cela nous met une pression supplémentaire dans les préparatifs pour «Paris 2024».

**Le président Déladem AKPAKI et les membres du CNO-TOGO, reconnaissants envers le Chef de l'Etat**

«Nous remercions le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé et son Gouvernement, pour le soutien constant et l'oreille attentive aux préoccupations du Mouvement Olympique dans son ensemble et nos athlètes en particulier. Nous comptons sur le Président de la République et l'Exécutif dans la poursuite de nos préparatifs pour les jeux Olympiques», se montrent optimistes les membres du CNO-TOGO.

**Komlanvi Akoko remercie la ministre des Sports et des Loisirs, le président du CNO-TOGO et les responsables de sa fédération**

« C'est une très grande joie pour moi. Les jeux Olympiques, c'est le plus grand désir de tout athlète. Je prépare cette qualification depuis longtemps. Aujourd'hui, c'est chose faite. Je remercie le Tout-Puissant. Les courses ont été serrées, mais impossible n'est pas Togolais. Je me

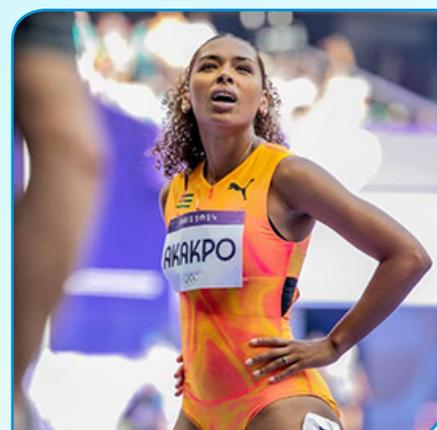


suis donnée et voici les résultats. Je remercie la ministre des Sports et des Loisirs, le président du CNO-TOGO et les responsables de ma fédération », a déclaré, à chaud, Komlanvi Akoko.

**Le Togo est le seul pays en Afrique de l'ouest qualifié pour les jeux Olympiques en aviron**

« Nous sommes très émus ici en Tunisie. La course n'a pas été du tout facile. Mais le Togo reste un grand pays en aviron. Nous l'avons encore prouvé aujourd'hui. L'athlète Komlanvi Akoko est notre championne depuis fort longtemps. Grâce à la bourse Olympique, elle a encore

renforcé ses capacités ici en Tunisie. Le Togo est le seul pays en Afrique de l'ouest qualifié pour les jeux Olympiques en aviron », a indiqué Migué Koffi, l'entraîneur de l'athlète Komlanvi Akoko. D'autres boursiers Olympiques sont également dans les préparatifs pour la qualification. Il s'agit des compatriotes Eloi Adjavon (triathlon) qui séduit par ses performances exceptionnelles et qui améliore continuellement son ranking, Naomi Akakpo (athlétisme) qui se concentre sur ses prochains rendez-vous qualificatifs et Mathilde Maggioli (gymnastique) qui collectionne les bons points et des médailles dans son périple vers les JO.



Zoom sur quelques réalisations

**A son avènement à la tête du CNO-TOGO,  
une révolution s'opère à tous les niveaux**



**B**lanc seing. Déladem Akpaki détient sans doute le record à la tête du CNO-TOGO. Des réalisations tangibles à tous les niveaux, notamment les infrastructures sportives, le rapprochement d'avec les fédérations, la participation aux compétitions internationales etc.

De quoi encourager la pratique du sport de masse au Togo. Les fédérations sportives ne sont pas laissées orphelines. Elles reçoivent le soutien de la maison des fédérations qui se rend toujours disponible. Le



séjour de Déladem AKPAKI à la tête du CNO-TOGO renouvelé à l'issue de l'assemblée générale électorale du 7 décembre 2024 reste le plus prolifique en terme de bilan. Le président Déladem AKPAKI continue d'écrire les belles lettres du Mouvement Olympique togolais.

**Le président Déladem AKPAKI fait preuve d'un management hors pair et un dynamisme gagnant**

À son avènement à la tête du CNO-TOGO, une révolution s'opère à tous les niveaux. Des initiatives courageuses et porteuses pour révéler l'Olympisme national au monde entier. Le CNO-TOGO est aujourd'hui une véritable institution. Le président Déladem AKPAKI fait preuve d'un management hors pair et un dynamisme gagnant. Présent sur tous

les fronts, ce baobab, la mémoire du sport togolais, le patriarche connu de tous, n'a pas fini de surprendre grâce à ses idées novatrices.

**Sous la mandature actuelle, il y a eu de nombreuses innovations**

Grande bibliothèque et un vrai sachant du sport national, Déladem

Akpaki sait bien comment appuyer sur les leviers de développement pour promouvoir les disciplines sportives sous le contrôle de son institution. L'apport intellectuel des membres du comité exécutif est bénéfique pour les options prises à la tête du CNO-TOGO, lesquelles options se révèlent concluantes. En tout cas, sous la mandature actuelle, il y a eu de nombreuses innovations. Là-dessus, les présidents des fédérations sportives sont unanimes sur la contribution de sa connaissance encyclopédique à la promotion et au développement du sport au Togo. Lui qui s'est fait entourer d'une dynamique équipe, prête à tous les sacrifices possibles. Parlant de ces collaborateurs dévoués et actifs, la liste est longue. C'est des gens qui ont tout donné, ils ont donné leur vie pour la promotion et le développement du sport togolais. Ils se sacrifient, à leur risque et péril, pourvu que les choses marchent. Une grande fierté nationale qu'il faut reconnaître à sa juste valeur. Ne pas le leur reconnaître serait un tort que Dieu ne pardonnera pas.





## Cinglant désaveu pour les frondeurs

# Cela se traduit par le soutien du CIO et de l'ACNOA

*Les manœuvres pour saboter l'Assemblée Générale Élective du CNO-TOGO n'ont pas abouti. Les frondeurs ont cru devoir prendre une bonne initiative à travers la conférence de presse convoquée pour désavouer le président du CNO-TOGO, Déladem Akpaki. Heureusement qu'ils sont en minorité.*

**D**u coup, cette conférence de presse en date du 27 novembre 2024 se révèle un non-événement. Et d'ailleurs, cela peut se traduire par le soutien du CIO et de l'ACNOA à l'assemblée générale électorale du 07 décembre 2024 consacrée au renouvellement des membres du bureau du CNO-TOGO. Un grand soutien moral pour les congressistes déjà en grande majorité face à la fronde menée par quatre (04) présidents de fédérations nationales sportives qui dénoncent une mauvaise gestion, des injustices et des suspensions arbitraires et intempestives utilisées par le Président du CNO-Togo contre certains membres du CNO-Togo. Mais la réplique ne s'est pas fait attendre. Le président Déladem Akpaki a tenu à clarifier rapidement les choses en attendant les assises de l'assemblée générale ordinaire et électorale. Dans ses éléments de réponse aux griefs portés contre sa gestion pourtant ca-

tholique et approuvée par la majorité des fédérations sportives, le président du CNO-Togo dénonce une mauvaise foi des frondeurs d'autant qu'il n'a été, à aucun moment, saisi par ces quatre présidents de fédérations. Occasion de donner des précisions sur les suspensions et la gestion de son institution.

Dans un communiqué rendu public, le CNO-Togo précise que 07 fédérations sur 21 qui lui sont affiliées, ont été suspendues par l'Assemblée Générale ordinaire du 8 décembre 2023 pour n'avoir pas contracté des polices d'assurance en faveur de leurs athlètes et encadreurs, conformément à l'article 27 de la Charte Olympique et aux articles 43, 44, 45 de la Loi nationale N°2021-008 du 07 mai 2021 fixant les règles d'organisation, de développement et de promotion des activités physiques et sportives au Togo. Le document détaille que la Loi N°2021-08 dispose en son article 43 que « La

pratique des activités physiques et sportives, dans le cadre de la vie associative est subordonnée aux conditions de protection et de garantie suivantes : le contrôle et le suivi médical, le contrôle antidopage, l'assurance, la responsabilité civile et pénale ».

Par ailleurs, l'article 45 précise que : « Les associations, les unions et les fédérations sportives, pour l'exercice de leurs activités, souscrivent à un contrat d'assurance de responsabilité civile et un contrat d'assurance individuel accident ». Les textes sont clairs et le président Déladem Akpaki n'a fait que les appliquer au risque de lourdes sanctions préjudiciables à la pratique du sport au Togo. Ainsi, le Bureau Exécutif du Comité national Olympique du Togo (CNO-Togo), dirigé par Déladem AKPAPI, clarifie les points d'ombre et apporte des clarifications convaincantes suite aux critiques de mauvais goût portées sur sa gestion du CNO-Togo. Il n'a pas manqué de

rassurer les acteurs du sport de la tenue effective de l'assemblée nationale électorale du 07 décembre, avec la présence de l'émissaire du Comité international Olympique, en signe de reconnaissance et de validation des travaux.

Cependant, la lettre de suspension a précisé que ces fédérations recouvreront leurs voix délibératives dès qu'elles se conformeront aux textes susmentionnés ».

**Le CNO-Togo rassure que ses comptes sont audités annuellement puis validés par la Solidarité Olympique**

Donc il n'y a jamais eu d'exclusion et le président du CNO-Togo montre ainsi sa bonne foi à réunir tous les acteurs du monde sportif togolais autour d'une cause commune. En ce qui concerne les allégations de mauvaise gestion, le CNO-Togo rassure le Mouvement Olympique que ses comptes sont audités annuellement par des cabinets indépendants et soumis, pour approbation, aux Assemblées générales ordinaires, chaque année, puis validés par la Solidarité Olympique. Le mémoran-

dum appelant à la prise des dispositions conservatrices en vue du report de l'AGO du 07 décembre 2024, pour soi-disant ramener la sérénité au sein de CNO-TOGO, n'aura pas d'effet. Et pour cause, les instances continentales et Internationales, l'ACNOA et le CIO et le Ministère des Sports et des loisirs ont approuvé le processus électoral ayant conduit à asseoir un nouveau bureau à la tête du CNO-TOGO.

Tant pis qui tout intérêt à rentrer dans les rangs et faire allégeance aux dirigeants légitimes. Conformément à l'appel à la sérénité du CNO-Togo au Mouvement Olympique, le processus électoral dans le cadre de l'Assemblée générale Électorale du 07 décembre 2024 s'est déroulé dans la transparence et la régularité, conformément à ses statuts, sous la bienveillante attention du CIO.



Un actif lourd

# Des réalisations tangibles et concrètes qui montrent une volonté de mieux faire



La mandature finissante du Bureau du Comité National Olympique Togolais (CNO-TOGO) avant l'Assemblée Générale Ordinaire et Elective du 07 décembre 2024 a été riche en activités. Le président Déladem AKPAKI et sa dynamique équipe ont mis la barre très haut.

Des réalisations tangibles et concrètes qui montrent une volonté de mieux faire. Conformément à son engagement pris au départ, le président du CNO-TOGO laisse des empreintes indélébiles. Depuis qu'il est là, il essaye de redresser la barre. Le Togo est régulièrement présent à toutes les compétitions internationales relevant du Mouvement Olympique. De quoi donner plus de visibilité aux nombreuses disciplines sportives et notamment les associations fédérations dont les présidents font un travail assez remarquable.

**Rien ne semble arrêter la dynamique, vu la portée des actions menées sur le terrain**

La tendance actuelle est basée sur des réalisations à la perfection. Rien ne semble arrêter la dynamique, vu la portée des actions menées sur le terrain. Les appréciations sont globalement favorables et convergent pour reconnaître que le président Déladem Akpaki fait du bon boulot. Ses réalisations sont saluées par les acteurs sportifs à divers niveaux. À commencer par la Fédération Togolaise de Handball (FTHB) dont le président apporte son soutien à Déladem Akpaki. Interrogé par nos confrères de [gakogoe.tg](http://gakogoe.tg), Auguste Dogbo appelle à renouveler la confiance au président sortant du CNO-TOGO.

« J'ai été là-bas la dernière fois le rencontrer, j'ai vu le travail qui est fait dans l'enceinte du CNO. Je crois que c'est du bon travail qui se fait. Il vaut mieux qu'on puisse peut-être l'encourager encore pour un deuxième mandat pour qu'il continue, c'est ce que je crois », a confié l'ancien président du CNO-TOGO. Le trésorier général de la Confédération Africaine de Handball (CAHB) fait taire les rumeurs sur son éventuelle candidature contre Déladem Akpaki. « Dire que je suis venu pour ça, non. J'ai des problèmes dans ma maison, je n'ai pas encore balayé, je vais aller balayer la maison commune de qui quelque part ? Je ne suis pas de cet acabit. Je ne suis pas là pour courir après ceci et cela... Être président de la Fédération Togolaise de Handball, c'est du bénévolat, j'ai déjà été président du CNO,



c'est du bénévolat. Je préfère m'occuper d'un seul bénévolat que de m'encombrer avec plusieurs bénévoles pour rien », clarifie Auguste Dogbo, comme pour donner son feu vert à la réélection du président Déladem Akpaki.

**Les opinions convergent pour reconnaître que le Togo est désormais sur la bonne voie de devenir une grande nation**



### de sport

Ce faisant, le président de la Fédération Togolaise de Handball (FTHB) approuve les réformes engagées et les décisions courageuses prises à la tête du CNO-TOGO. Lui qui salue le sens d'ouverture, d'écoute et de dialogue du président Déladem Akpaki et sur-

tout sa disponibilité constante à servir le sport togolais. Les opinions convergent pour reconnaître que le Togo est désormais sur la bonne voie de devenir une grande nation de sport, même s'il y a encore des choses à revoir. Toujours est-il que la tendance actuelle augure des perspectives heureuses autour des nouveaux défis sportifs que le gouvernement togolais entend relever par le biais des structures faïtières du sport dont notamment le CNO-TOGO. Aujourd'hui, tout semble rentré dans l'ordre ceci, grâce au management et la diplomatie du président Déladem Akpaki.



# Jubilé de diamant



Le Comité National Olympique du Togo célèbre ses 60 ans. Plusieurs activités sont prévues par l'institution et vont s'étaler sur toute l'année 2023. La protection de l'environnement par le sport reste une thématique majeure pour le président du CNO-TOGO à un peu plus d'un an des Jeux Olympiques de Paris qui s'inscrivent dans la logique d'une grande compétition sportive internationale à fort impact positif pour le climat.

« 16 février 1963 – 16 février 2023 : soixante ans d'olympisme, de passion, d'engagement et de promotion des athlètes. Joyeux anniversaire et heureux jubilé de diamant à notre CNO-Togo », a écrit Deladem Akpaki, président du CNO-TOGO, sur son compte Twitter. Il a également profité de l'occasion pour rendre hommage

à ses prédécesseurs pour l'immense travail abattu.

Au siège de l'institution, l'évènement a été marqué par une conférence-débat sur le sport et l'environnement. « Il y a des exigences au niveau du Comité international olympique (CIO) en lien avec la protection de l'environnement qui doit être au cœur de toutes les activités des CNO. Nous avons donc fait plusieurs activités de reboisement et de protection de l'environnement à l'occasion de ce jubilé de diamant. Et nous veillerons désormais à ce qu'il en soit de même au niveau des Fédérations Nationales Sportives affiliées au CNO », déclare Nèmè Sonia Gnassingbé, présidente de la commission Sport et Environnement du CNO-TOGO. « Un corps sain dans un environnement sain. C'est très important. Et par le sport, nous devons protéger l'environnement

et veiller à la sauvegarde de notre écosystème », ajoute-t-elle. Pour le Secrétaire Général du CNO-TOGO, la célébration de ce jubilé de diamant intervient dans une année charnière pour l'institution. « 60 ans, c'est peu, mais c'est beaucoup. Depuis 1963, le CNO-TOGO a fait de grandes choses pour la promotion de l'olympisme et de nos athlètes. L'actuel Comité Exécutif poursuit dans la même dynamique et ne ménage aucun effort pour le bien-être du sport et de ses acteurs. 2023 est une année charnière pour nous avec les préparatifs des JO Paris 2024 », confie Essossannèyou N'dadiya.

Plusieurs formations sont programmées durant toute l'année 2023 au profit des fédérations nationales sportives. Un camp olympique dans une localité située à l'intérieur du pays également prévu. Si tout va bien, le Togo abritera dans les prochains mois, les 1ers Jeux de Zone de l'ACNOA. Il s'agit de la zone III dont fait partie notre pays.

Depuis sa création à ce jour, le CNO-TOGO a connu, au total, 07 présidents. Godfried Ekué (1963-1977), Anani Matthia (1977-1995), Gal Zoumaro Gnofame (1995-2009), Gal Poutoyi Nabede (2009-2013), Auguste Dogbo (2013-2016), Kelani Bayor (2016-2020) et Deladem Akpaki (2020 à nos jours).





Le Président du CNO-TOGO, Déladem Akpaki et la Ministre des Sports, Dr Lidi Bessi Kama

# Joan-Benjamin Gaba reçu au CNO-TOGO



**D'**origine togolaise, le judoka français, Joan-Benjamin Gaba, vice-champion olympique en individuel et champion olympique en équipe mixte aux Jeux Olympiques Paris 2024, en vacances à Lomé, a été reçu lundi 21 octobre 2024 par le Comité National Olympique du Togo (CNO-Togo), avec à sa tête le président Deladem Akpaki, en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports du Tchad, Me Abakar Djermah Aumi.

« Le Togo a déjà honoré d'autres athlètes d'origine togolaise notamment Clarisse Agbénénou qui a eu l'honneur d'être reçue par le chef de l'État et élevée au rang de chevalier de l'Ordre national du Mérite. C'est toujours une joie de voir un frère, un togolais, un judoka, revenir visiter sa grande famille judo, alors bienvenue chez toi », a laissé entendre Deladem Akpaki, président du CNO-Togo. déclaré.

Joan-Benjamin Gaba, né le 7 janvier 2001 à Sèvres, est un judoka français évoluant dans la catégorie des moins de 73 kg.

« J'ai participé aux jeux olympiques Paris 2024 en individuel avec un titre de vice-champion olympique. Ça a été éprouvante car j'ai combattu avec des adversaires redoutables que j'ai réussi à battre par des stratégies de match que j'ai mis en place année après année. Cette compétition, je l'ai préparée pendant 4

ans. Ensuite, il y a eu la compétition par équipe où, avec le groupe de la France, nous sommes sacrés champion olympique avec une prestation honorable, de ma part, en battant le champion olympique japonais, Hifumi Abe », a indiqué Joan-Benjamin Gaba.

« C'est toujours un plaisir de revenir dans son pays d'origine, car notre famille est ici. J'ai toujours une pensée pour le Togo même si en judo, les Togolais ne sont pas encore au haut niveau, ce que j'espère pour mon pays. Même si pour le moment, je n'ai pas un projet concret pour le Togo, surtout avec ma jeune carrière, je peux rencontrer les judokas togolais pour leur apporter mon expérience, surtout le mental qui est un atout important au haut niveau », a ajouté celui qui est aussi le patron de la Fédération Tchadienne de Judo.

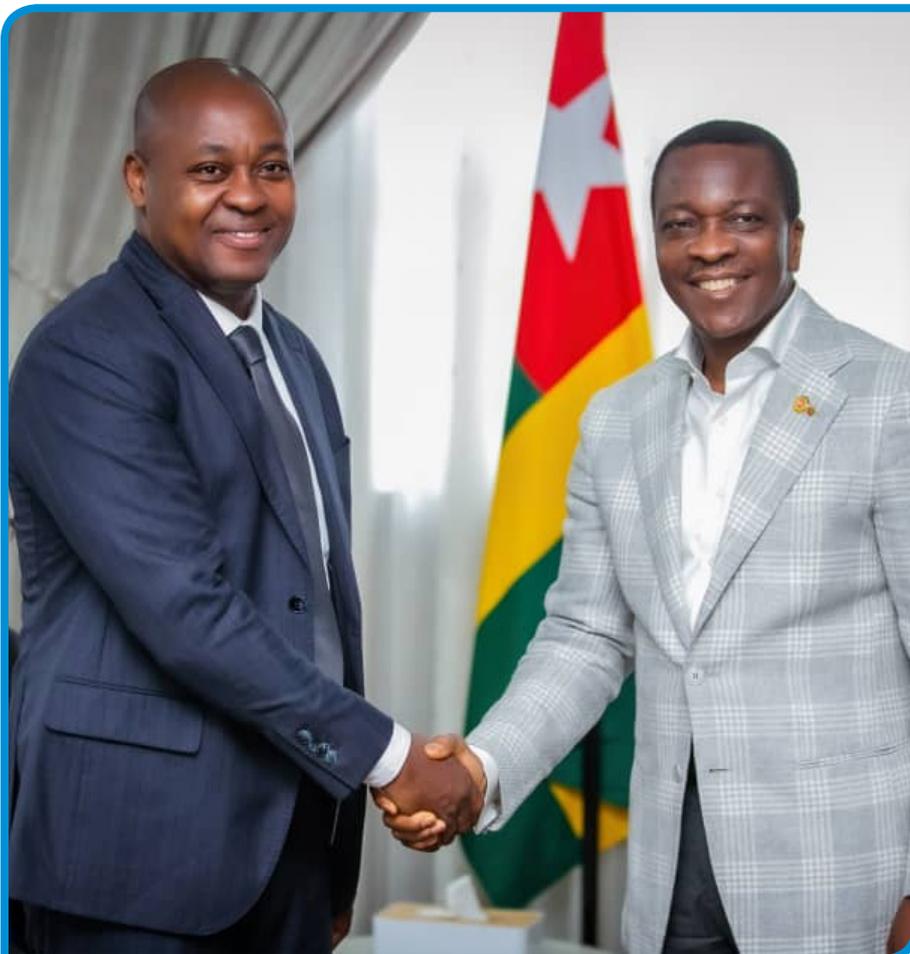
Le ministre de la Jeunesse et des Sports du Tchad, Me Abakar Djermah Aumi, n'a pas manqué de prodiguer des conseils au jeune athlète. « Etre champion, ça commence dans la tête et c'est ce qui manque à nos athlètes en Afrique. Vous devez avoir un projet pour aider les athlètes togolais à surmonter les défis à venir et à sortir la tête de l'eau », a-t-il déclaré.

Joan-Benjamin Gaba n'a pas caché son envie de contribuer à la promotion du judo togolais.

# Audience avec le Président de l'Assemblée Nationale

Après la Primature, le Président du Commonwealth Games Federation (CGF) était à l'Assemblée Nationale où il a été reçu en audience par le Président de l'institution, Sevon-Tépé Kodjo Adédzé. Occasion pour Dr Chris Jenkins Obe de rappeler les valeurs, la mission et la vision de la Fédération des Jeux du Commonwealth et de féliciter le Togo pour son adhésion à cette importante organisation inspirée par la diversité et le dynamisme des associations qui la composent.

Le CNO-Togo dénonce cette attitude d'autant qu'il n'a été, à au-



cun moment, saisi par ces quatre présidents de fédérations.

Il tient à rappeler ce qui suit :

Il a présenté au Président de l'Assemblée Nationale, les programmes du CGF ainsi que les avantages et bénéfices pour le Togo de faire désormais partie des pays participants aux Jeux du Commonwealth.

Au cours de l'audience, il a rappelé le prochain rendez-vous qui aura lieu en 2026 à Glasgow, avec la présence du Togo.

Dr Chris Jenkins Obe a précisé que les Jeux du Commonwealth constituent le plus grand événement sportif suivi par l'ensemble des populations du Commonwealth et qu'il est disponible à accompagner le Togo dans le cadre de sa première participation à Glasgow 2026, en vue d'en faire une réussite.

# Audience avec Madame le Premier Ministre



Ce vendredi 30 novembre 2024, Madame le Premier Ministre, Victoire Tomegah-Dogbe, a reçu en audience Dr Chris Jenkins Obe, Président du Commonwealth Games Federation (CGF). Accompagné du Président du Comité National Olympique du Togo, Deladem Akpaki, la rencontre a permis d'échanger sur le renforcement des liens de coopération entre la Fédération des Jeux du Commonwealth et le Togo, en vue de la promotion des athlètes et du

développement des sports. Un an après l'adhésion du Togo à la Fédération des Jeux du Commonwealth, cette audience avec Madame le Premier Ministre témoigne ainsi de la volonté du Gouvernement de soutenir et de promouvoir davantage les sports, dans le cadre des préparatifs de la première participation du Togo aux Jeux du Commonwealth, Glasgow 2026, et dans une perspective plus large. « Je voudrais remercier Madame le

Premier Ministre pour l'honneur et l'écoute attentive. Mes échanges avec la Cheffe du Gouvernement sont très intéressants et positifs. Nous avons discuté des opportunités qui s'offrent pour le Togo en intégrant la Fédération des Jeux de Commonwealth. J'ai aussi partagé avec elle nos valeurs et parlé des prochains Jeux du Commonwealth qui auront lieu à Glasgow en 2026 et qui seront la première sortie pour le Togo », a précisé Dr Chris Jenkins Obe à la fin de l'audience.

# Le Président du Commonwealth Games Federation (CGF) à Lomé

**D**r Chris Jenkins Obe, Président du Commonwealth Games Federation (CGF), en français, Fédération des Jeux du Commonwealth, est arrivé à Lomé le jeudi 28 novembre 2024 pour une visite de travail. Accueilli à l'aéroport international Gnassingbé Eyadema par le Président du Comité National Olympique du Togo (CNO-TOGO) qui avait à ses côtés, des membres du Comité Exécutif de l'institution, et Benjamin Boukpeti, médaillé olympique du Togo, Dr Chris Jenkins Obe a brièvement livré à la presse l'objectif de sa visite au Togo.

« Je suis très content d'être au Togo, parce que ça fait seulement un an que le pays a adhéré au Commonwealth. Les Jeux du Commonwealth auront lieu à Glasgow en 2026 avec une première participation du Togo. Je suis ravi de savoir que j'aurai à rencontrer les autorités togolaises, travailler et échanger avec tout le monde, afin de mieux préparer ces Jeux du Commonwealth qui s'annoncent. L'objectif de ma présence, c'est également de voir comment le Mouvement



Sportif du Commonwealth poura travailler étroitement avec les acteurs sportifs du Togo et comprendre le contexte, en vue de mieux planifier la manière d'œuvrer collectivement à la promotion et au développement du sport », a déclaré le Président de Commonwealth Games Federation (CGF).

Fort d'une riche expérience dans le sport du Commonwealth et le sport pour le développement, Dr Chris Jenkins Obe s'est lancé dans le sport du Commonwealth en représentant le Pays de Galles en tant que rameur aux Jeux du

Commonwealth d'Edimbourg en 1986 avant de rejoindre l'administration sportive de Commonwealth Games Sport Wales en 2006. Il a dirigé l'équipe du Pays de Galles en tant que chef de mission en 2010 pour les Jeux de Delhi avant de continuer à diriger l'équipe lors de trois des Jeux les plus réussis du Pays de Galles. Avant d'être élu président de la Fédération des Jeux du Commonwealth en 2023, Dr Chris Jenkins Obe a été l'un de ses vice-présidents et président du comité de développement de la CGF.

Avant de se lancer dans le sport, Dr Chris Jenkins Obe a travaillé dans la gestion d'actifs à Londres pendant 24 ans avec une carrière réussie sur les marchés mondiaux et est devenu Directeur de Rothschild en 1994 pendant 9 ans. Il est titulaire d'un diplôme de l'Université d'Oxford, d'un MBA de la Warwick Business School et vient de terminer son doctorat sur la durabilité des événements multisports.



# Des journalistes à l'école de l'olympisme



« La presse sportive, partie prenante du mouvement olympique et sportif togolais ». C'est sur ce thème que le Comité National Olympique du Togo (CNO-TOGO), en collaboration avec la Solidarité Olympique, a outillé les 18 et 19 avril 2024 à Lomé, une cinquantaine de journalistes. Objectif : réactualiser les connaissances des professionnels des médias sur l'olympisme et ses valeurs.

Dans le cadre des réformes engagées pour la promotion de l'olympisme et ses valeurs sur toute l'étendue du territoire national et en vue d'une couverture médiatique profession-

nelle des événements olympiques, cette formation organisée par le CNO-TOGO a permis aux journalistes de découvrir, comprendre, maîtriser les rouages, le fonctionnement du CNO-TOGO et ses nouveaux textes en vigueur validés par le Comité International Olympique (CIO). La mission, le rôle et le fonctionnement du CNO-TOGO, les textes en vigueur, la Charte Olympique, l'olympisme lui-même et ses valeurs, ont été présentés aux participants.

Plusieurs autres communications étaient à l'ordre du jour, à savoir le CNO-TOGO à l'ère des réformes, le CNO-TOGO et ses textes, le journa-

liste sportif face aux défis du numérique, comprendre et maîtriser les programmes de la Solidarité Olympique, le Togo en route pour les Jeux Olympiques Paris 2024, couvrir un événement sportif international : cas des Jeux Olympiques et la procédure d'accréditation aux Jeux Olympiques avec l'exemple de Paris 2024.

Un débat général a permis aux participants d'avoir une meilleure compréhension de l'olympisme, de découvrir les programmes du Comité International Olympique (CIO) via la Solidarité Olympique (SO) et d'être outillés sur les meilleures techniques de couverture médiatique des compétitions sportives de haut niveau comme les Jeux Olympiques. Dans sa communication, le président du Comité national olympique du Togo, Deladem Akpaki, a relevé des points importants, notamment sur le principe d'autonomie du CNO. « Le CNO-TOGO n'est pas sous tutelle du ministère des Sports. D'abord, la loi en vigueur au Togo sur les sports, en ses articles 19 et 29, précisent bien le rôle du CNO-TOGO. En se référant à la loi du Togo, on note



qu'en matière d'olympisme, c'est le CNO qui est le répondant et l'interlocuteur principal. Il est responsable et garant de la charte olympique. Le CNO-TOGO contribue au développement du sport olympique, paralympique et non-olympique. Le CNO contribue également au développement social des athlètes. En ce qui concerne la charte olympique, le CIO précise que, sans être un département de l'État, le CNO doit collaborer étroitement avec l'État, parce qu'il y a les fédérations et la loi du Togo qui oblige et impose aux fédérations nationales sportives à s'affilier au CNO. L'affiliation se fait sur la base des statuts et règlement intérieur qui régissent le CNO », a-t-il précisé.

« La presse est un partenaire privilégié du CNO-TOGO. Et il nous paraît très important d'approfondir le dialogue avec les journalistes à travers ces sessions de formation pour remettre certaines notions au goût du jour, afin qu'ils soient au même niveau d'information », a rappelé le président du CNO-TOGO.



« Nous avons appris beaucoup de choses sur le CNO-TOGO, ce qui a évolué depuis quelques années. Nous avons également eu des notions sur la couverture médiatique des Jeux Olympiques. Nous avons compris que la couverture médiatique des Jeux Olympiques est carrément différente de celle de la CAN. Il faut se préparer, quadriller le terrain, etc. On a aussi compris

le système de qualification des athlètes aux Jeux Olympiques », a déclaré Fifi Assogbavi, directrice du site togofoot.tg, présidente de l'Association des Journalistes Sportifs Indépendants du Togo (AJSIT). « On a retenu beaucoup de choses. Nous avons eu beaucoup de notions au terme de cet atelier, les procédures d'accréditation, l'effectif des délégations, les préparatifs pour les JO Paris 2024 du côté du Togo, sans oublier les réformes au CNO-TOGO depuis quelques années », a indiqué, pour sa part, Lazarre Kondo, responsable du site matinlibre.tg

A travers cette formation, il s'agit également d'interagir avec les journalistes sur la couverture médiatique professionnelle des Jeux Olympiques et les amener à relayer davantage les informations relatives au Mouvement Olympique et Sportif et ses acteurs.

La cérémonie a été sanctionnée par une remise d'attestation aux participants.



Des collaborateurs dévoués et engagés

# Déladem AKPAKI s'est fait entourer des ressources humaines de qualité



Pour relever de gros défis notamment dans le milieu sportif, il faut être entouré des gens biens. Et c'est ce qu'a réussi à faire le président Déladem Akpaki. Tous les membres du Comité Exécutif du CNO-TOGO sont mobilisés et unis derrière le grand artisan de développement Déladem Akpaki. Des têtes bien faites, des compétences qu'on ne retrouve nulle part ailleurs, sont les caractéristiques d'un Comité

Exécutif soudé et solidaire dans l'action.

Des gens qui ne voient que l'intérêt supérieur du sport togolais et jamais leurs propres intérêts. Le travail et toujours le travail. Logiquement les résultats suivent. Au sein du CNO-TOGO, rien ne se fait en vase clos.

Pour accomplir à bien sa mission, le président Déladem AKPAKI s'est fait entourer des ressources humaines de

qualité. Des cadres compétents et chez qui l'éminence grise existe à profusion. Des collaborateurs dévoués qui ont véritablement compris le sens du combat et la nécessité d'apporter leur modeste contribution. Là-dessus, le président du CNO-TOGO a fait des choix judicieux. Des castings réussis au regard des compétences sollicitées à ses côtés pour mener à bien les réformes entreprises. Qu'ils soient conseillers, membres

du CNO-TOGO ou encore présidents des différentes commissions, ces hommes et femmes ne ratent aucune occasion pour répondre favorablement à l'appel de leur président, pour lui servir d'une oreille attentive ou accomplir des missions spéciales à eux confiées. Difficile de dresser ici le répertoire exhaustif de ces expertises de qualité dont le savoir-faire se révèle bénéfique pour le sport togolais.



# Fin des Jeux de Zone 3 de l'ACNOA : Voici les médaillés

Les 1ers Jeux de Zone 3 de l'ACNOA ont officiellement pris fin ce vendredi 08 décembre à Lomé. Au handball, au basketball 3x3 comme au volleyball, les équipes nationales ont fait forte impression devant un public qui s'est massivement mobilisé pour soutenir les athlètes en compétition. Au basketball 3x3, le Nigeria et le Ghana ont disputé un match très serré. Score final : 11=13. Dans la seconde opposition, le Togo était aux prises avec la Côte d'Ivoire en demi-finale. Au terme de ce match, l'équipe nationale féminine ivoirienne a battu le Togo sur le score de 11-6. Le match de classement a donc opposé le Togo au Nigeria. Une rencontre âprement disputé, mais à l'issue de laquelle nos compatriotes ont battu l'équipe nationale du Nigeria sur le score de 18 à



12. Le Togo monte ainsi sur le podium, à la 3ème place, synonyme de médaille de bronze. La finale a opposé le Ghana à la Côte d'Ivoire, dans un duel des voisins de l'ouest. A l'arrivée, la Côte d'Ivoire s'est révélée plus

forte. Score : 13 pour la Côte d'Ivoire qui remporte ainsi la médaille d'or et 06 pour le Nigeria qui est classé 2ème.

Au handball, c'est le Ghana et le Nigeria qui se sont disputés la médaille de bronze, dans une opposition 100% anglophone. A l'issue de ce match, le Nigeria a battu le Ghana sur le score de 29 à 16.

La finale a opposé le Burkina-Faso à la Côte d'Ivoire. Les Eléphants ont pris le dessus sur les Etalons battus sur le score de 28 à 16. La Côte d'Ivoire monte ainsi sur la plus haute marche du podium. Le Burkina-Faso décroche la médaille d'argent.

Au volleyball, le match de classement a opposé le Bénin au Burkina-Faso. Match très serré, remporté à 2 sets contre 3 pour les Etalons. La finale a été disputée entre le Nigeria et le Ghana. Score : 3 sets pour le Nigeria contre 0 pour le Ghana. Le Nigeria remporte ainsi l'or, le Ghana, la médaille d'argent et le Burkina-Faso, le bronze.





# Déladém AKPAKI: Propriétaire de la maison CNO-TOGO



**POSSIBINDO ALASSI: présidente de la Fédération Togolaise de Tir à l'arc et Chargée de Mission du président du CNO-TOGO**

## POSSIBINDO ALASSI: l'exemple d'un leadership féminin à célébrer et promouvoir

Lorsqu'on évoque la question de leadership féminin au Togo, POSSIBINDO ALASSI peut logiquement réclamer une place de choix. Elle qui détient une longue expérience qui vaut son pesant d'or, en matière de compétences avérées.

Ce n'est pas pour rien que le président du CNO-TOGO l'a choisi à ses côtés pour l'accomplissement des missions dévolues à son institution. Et il ne s'est pas trompé de choix.

C'est le meilleur casting opéré par le président Déladem AKPAKI qui est allé mettre la main sur l'oiseau rare, capable d'assumer efficacement le rôle de Chargée de Mission du président du CNO-TOGO. Une responsabilité qui nécessite beaucoup d'efforts physique et intellectuel, mais aussi et surtout la disponibilité et le sens de diplomatie. Toutes ces qualités n'échappent pas à la présidente de la Fédération Togolaise de Tir à l'arc, une discipline qui nécessite de l'adresse. Ce n'est donc pas un hasard que POSSIBINDO ALASSI se retrouve dans ce milieu sportif pour faire valoir son habileté intellectuelle. Les femmes de la trempe de POSSIBINDO ALASSI sont très rares dans notre société moderne. Surtout celles qui réussissent à se faire maintenir dans ce milieu censé être l'apanage des hommes. Et parlant justement de ces braves amazones qui bravent



les intempéries et défient le complexe d'infériorité, POSSIBINDO ALASSI fait figure de légende. Elle dont le parcours assez dense mérite d'être raconté et enseigné à la génération montante.

Jeune dans l'âge, POSSIBINDO ALASSI ne laisse pas cette impression lorsqu'il est question de servir la République. Elle qui a réussi à se faire élire présidente d'une fédération sportive qu'on a du mal à la donner gagnante. Femme de parole, son engagement à progresser ne souffre d'aucune ambiguïté. Elle qui a gravi nombre d'échelons pour forger sa propre réputation, même en dehors du cercle sportif.

Grâce à sa longue et enrichissante expérience capitalisée dans maints domaines, la Chargée de Mission du président du CNO-TOGO est constamment sollicitée pour apporter de son expertise

à chaque fois que besoin se fait nécessaire.

D'ailleurs, nombreux sont les acteurs du monde sportif ou non qui disent assez de biens d'elle. Fière de ses qualités et potentialités, POSSIBINDO ALASSI ne rate aucune occasion pour apporter sa précieuse contribution au développement du sport au Togo. Elle qui se montre davantage active en jouant les premiers rôles aux côtés du président Déladem AKPAKI. De quoi rehausser son audience et sa popularité.

Avec sa casquette de présidente de la Fédération Togolaise de Tir à l'arc et Chargée de Mission du CNO-TOGO, POSSIBINDO ALASSI confirme la thèse selon laquelle lorsque la femme décide de s'engager dans quelque chose, elle le fait avec foi, détermination et abnégation.

Comité National Olympique du Togo





# AG Elective au CNO-TOGO: Voici le chronogramme

Le Comité National Olympique du Togo (CNO-TOGO) prépare son Assemblée Générale Ordinaire et Elective. Dans une correspondance envoyée par l'institution aux présidents des fédérations nationales sportives, le chronogramme des élections est dévoilé.

Le Comité Exécutif du CNO-TOGO arrive en fin de mandat le 31 décembre 2024. Une Assemblée Générale Ordinaire et Elective est prévue, conformément aux statuts. Dans la droite ligne du processus électoral en perspective et selon le Code électoral issu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 08 décembre 2023 à Lomé, le CNO-TOGO a mis en place la Commission Electorale Ad hoc. Les membres de ces commissions ont été nommés le 29 octobre 2024, conformément aux articles 2, alinéa 3 et 4 du Code électoral.

Ainsi, l'institution informe le Mouvement Olympique et Sportif de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire et Elective fixée au 07 décembre 2024.

## Le chronogramme

Le courrier envoyé aux présidents des fédérations nationales sportives précise que du 11 au 15 novembre 2024, les dossiers de candidature peuvent être déposés au secrétariat du CNO-TOGO. L'étude des dossiers se fera du 15 au 18 novembre 2024. La publication des candidatures retenues aura lieu le 18 novembre 2024 et ouvrira ainsi la période de recours du 19 au 21 novembre 2024. La publication de la liste définitive des candidats éligibles aura lieu le 22 novembre 2024.

Les dossiers de candidature doivent répondre aux dispositions des articles 26 et 27 (alinéa 1, 2, 3) et 28 des statuts du CNO-TOGO, à l'article 4.5 du Règlement intérieur, ainsi qu'à l'article 13 du Code électoral. Il est annoncé la présence des représentants du Comité International Olympique (CIO) et de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) pour assurer la régularité du scrutin.

# Génèse du CNO-TOGO

Le Comité National Olympique du Togo, créée en 1963 et reconnu en 1965 par le Comité International Olympique (CIO), a compétence exclusive pour représenter le Togo aux Jeux Olympiques et aux compétitions multidisciplinaires régionales, continentales ou mondiales patronnées par le CIO. En outre, il a l'obligation de participer aux jeux de l'olympiade en y envoyant des athlètes. Il est régi par des textes validés par le CIO et conçus dans le respect de la Constitution Togolaise, la Charte Olympique, ainsi que les dispositions légales et réglementaires togolaises (notamment la loi N°2021-068 fixant les règles d'organisation, de développement et de promotion des activités physiques et sportives au Togo du 07 mai 2021). Son sigle est CNO-TOGO.

Comme indiqué dans ses missions, le Comité National Olympique du Togo participe au niveau national, aux actions en faveur de la promotion de la paix, des femmes et de l'égalité des genres dans le sport. Il veille dans le cadre de ses attributions, à l'application des principes de bonne gouvernance ainsi qu'au soutien et à la vulgarisation de l'éthique sportive. Il lutte contre le dopage et contre toutes formes de discrimination et de violence dans le sport. Il œuvre à la promotion de l'olympisme dans la société et à utiliser le sport comme vecteur de développement durable et à prendre en compte d'une manière responsable les problèmes liés à l'environnement.

Au chapitre des activités du CNO-TOGO, elles sont nombreuses. L'institution célèbre par exemple, chaque année, la Journée Internationale de la Femme le 08 mars. A cette occasion il organise une activité de sensibilisation sur les thématiques Femmes liées au sport par l'entremise de la Commission Femmes et Sport. La Journée Olympique, instituée par le CIO, est l'une des activités majeures du CNO-TOGO. Elle est marquée entre fin juin et début juillet par une activité de sensibilisation sur l'olympisme et ses valeurs. Le CNO-TOGO organise régulièrement des stages techniques sur le plan national comme international pour les entraîneurs, les dirigeants et encadreurs de différentes fédérations sportives, de même que des Cours Avancés en Management (CAMs) au profit de ces fédérations. D'autres activités sportives relatives à la sensibilisation sur la notion de temps et de ponctualité, des séminaires sur la psychologie et la préparation mentale des athlètes, des compétitions sportives, etc., sont aussi à mettre à l'actif du CNO-TOGO. La préparation du Togo aux différentes compétitions sportives continentales et internationales (Jeux Olympiques, Jeux Africains de la Jeunesse, Jeux de la Francophonie, Jeux Olympiques de la Jeunesse, etc.) occupe une place stratégique dans ses attributions.

Des structures travaillant sous la responsabilité du CNO-TOGO dont l'Académie Nationale Olympique du Togo (ANO-TOGO) et le Centre Olympafrica Anani Matthia de Lomé, initient également des activités dans le sens de la

sensibilisation sur les valeurs de l'olympisme et diverses thématiques liées au sport. Le Camp Olympique de la Jeunesse, activité récréative et éducative autour du sport pour les jeunes, le FESCOL (Festival Scolaire de l'Olympisme), les mini-Jeux Olympiques dans les établissements scolaires, sont autant d'initiatives mises en place pour promouvoir l'olympisme. Le Tournoi National Futbolnet (compétition sportive regroupant des jeunes de divers centres sportifs et établissements scolaires de Lomé), le Tournoi Régional Futbolnet (compétition sportive regroupant des jeunes issus de divers Centres Olympafrica d'Afrique répondent également à cet objectif.

En vue d'atteindre ses objectifs, le CNO-TOGO se donne les moyens en :

- créant, gérant, organisant, entretenant toute œuvre poursuivant le même but ;
- participant éventuellement à la gestion d'organismes qui concourent directement ou indirectement au développement du sport et des activités physiques ;
- désignant éventuellement des représentants du Mouvement olympique et sportif au sein de ces organismes ;
- créant des prix destinés à aider et à récompenser des groupements de pratiquants et de dirigeants sportifs ;
- organisant chaque année, pendant la période fixée par le Comité International Olympique, la Journée Olympique, comprenant notamment une course populaire et d'autres activités culturelles sportives et socio-éducatives ;
- incitant tous les intervenants du mouvement sportif national à la commémoration de la journée du 6 avril comme journée internationale du sport au service de la paix et du développement ;
- prenant toute décision d'ordre général susceptible de favoriser directement ou indirectement le développement de l'idée ou de la pratique sportive au Togo.

L'actuel président du CNO-TOGO est M. Deladem AKPAKI. Il a été élu le 19 décembre 2020.



# Les missions du CNO-TOGO

En tant que représentant du Mouvement olympique au Togo, le CNO-TOGO est l'unique interlocuteur auprès des pouvoirs publics et de la société civile.

Le CNO-TOGO a pour missions de développer, de promouvoir et de protéger le Mouvement Olympique au Togo conformément aux lois nationales et à la Charte Olympique.

Pour remplir ses missions, le CNO-TOGO bénéficie de l'aide et du concours de l'Etat et des collectivités locales selon les accords conventionnels de partenariat avec celles-ci et peut nouer des relations de coopération avec toutes autres institutions sportives, continentales et/ou internationales conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Le CNO-TOGO a également pour missions de :

coordonner les activités, les relations mutuelles et les calendriers des fédérations nationales affiliées ;  
représenter le Mouvement olympique et sportif togolais pour toutes les questions d'intérêt général auprès des pouvoirs publics et des organismes officiels tant au Togo qu'à l'étranger à l'exclusion des fédérations internationales sportives. Il est seul habilité à assurer la liaison avec le Comité International Olympique, les Comités Nationaux Olympiques étrangers, les Comités d'Organisation des Jeux Olympiques et des Jeux Régionaux ;

assurer le respect de la Charte Olympique, du Code d'Ethique du CIO, du Code Mondial Antidopage et de toutes autres règles du CIO sur l'ensemble du territoire togolais et veiller à la protection des propriétés olympiques sur le territoire national conformément aux dispositions de la Charte Olympique ;

promouvoir les principes fondamentaux et les valeurs de l'Olympisme sur l'ensemble du territoire togolais, particulièrement dans les domaines du sport et de l'éducation en soutenant des programmes d'éducation olympique à tous les niveaux dans les écoles, les institutions d'éducation sportive et physique et les universités, ainsi qu'en encourageant la création d'institutions consacrées à l'éducation olympique, telles qu'une Académie Nationale Olympique, un musée olympique et d'autres programmes, notamment culturels, en lien avec le Mouvement olympique ;

encourager le développement du sport de haut niveau et du sport pour tous ;

encourager les fédérations sportives nationales dans toutes activités d'intérêt commun de nature à encourager le sport de haut niveau et à promouvoir le sport pour tous, notamment dans le domaine de la formation des dirigeants, des cadres sportifs ainsi que dans les domaines de la recherche, des études, de la prospective, de la documentation, de la communication et des infrastructures ;

prendre en compte de manière responsable, les pro-

blèmes liés à l'environnement et au développement durable ;

veiller à la mise en application de la bonne gouvernance et du respect de ses principes de base, notamment la transparence ;

agir contre toute forme de discrimination et de violence dans le sport ;

adopter et mettre en œuvre le code mondial antidopage en veillant à ce que les règlements adoptés par le CNO-TOGO à ce sujet soient conformes au code mondial antidopage et respectent tous les rôles et les responsabilités des Comités Nationaux Olympiques tels qu'inscrits dans le code mondial antidopage ;

encourager et soutenir les mesures relatives aux soins médicaux et à la santé des athlètes en relation avec les autorités médicales compétentes ;

contribuer, en sa qualité d'interlocuteur privilégié, à toutes les actions visant la promotion de la représentation du CNO-TOGO et du Mouvement olympique togolais au sein des instances et organismes publics et sportifs sur le plan national et international ;

participer activement aux programmes de la Solidarité Olympique et aux actions menées ou patronnées par le CIO ;

constituer, organiser et diriger la délégation togolaise qui participe aux Jeux Olympiques et aux compétitions multidisciplinaires régionales, continentales et internationales patronnées par le CIO. Il décide de l'inscription des athlètes proposés par leurs fédérations nationales respectives. Il est également responsable du comportement des membres composant ces délégations ;

sélectionner et désigner la ville togolaise qui peut présenter sa candidature à l'organisation des Jeux Olympiques ou à l'organisation des Jeux et compétitions multidisciplinaires régionales, continentales ou internationales patronnées par le CIO ;

pourvoir à l'équipement, au transport et à l'hébergement des membres des délégations qu'il constitue et contracter pour ceux-ci les assurances adéquates couvrant les risques de décès, d'invalidité, de maladie, les frais médicaux et pharmaceutiques et leurs responsabilités vis-à-vis des tiers conformément aux dispositions de la Charte Olympique ;

choisir les tenues et uniformes officiels à porter par les membres de la délégation aux Jeux Olympiques ou aux compétitions internationales patronnées par le CIO et veiller à leur utilisation lors des cérémonies et des manifestations officielles ;

veiller en collaboration avec les fédérations à ce que les équipements spécifiques des athlètes soient en conformité avec la réglementation des fédérations internationales et du CIO ;

tenir régulièrement à jour un registre des membres, disponible et consultable à tout moment au secrétariat général ;

organiser tous les deux (02) ans les jeux nationaux du Togo.



**Déladem AKPAKI, Président réélu du CNO-TOGO**